



Extrait  
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 juin 2025 à 19 h 30

Convocation du 19 juin 2025

Sous la présidence de M. DERUDDER Germain, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice.....23  
Présents .....16  
Procurations.....07

**Membres présents :** Mme NEUMAYER Laurence, FROEHLINGER Didier, Mmes BOURGUIGNON Magali et MULLER Christiane, SOTGIU Mario, LOMBARDI Mario, PACIELLO Virginie, WEBER Jean-Marc, BOSLE Emilie, BACH/HUART Christelle, MARGHERITA Michel, SCHLUUPP Loïc, THILLEMENT Céline, KIEFFER Annick et GIGLIA Emmanuel.

**Membres absents excusés :** Mme SPINDLER Annette (procuration à SOTGIU Mario), ZUSCHROTT Franz (procuration à DERUDDER Germain), SCHIFFER Isabelle (procuration à FROEHLINGER Didier), M. SCHAEFFER Yves (procuration à MULLER Christiane), KOMAC Geoffroy (procuration à BOSLE Emilie), DIEUDONNE Myriam (procuration à NEUMAYER Laurence) et DANN Daniel (procuration à THILLEMENT Céline).

Mme Nathalie ADAM, Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe est nommée secrétaire de séance

**POINT N°6** – Motion pour une nouvelle convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la CANSSM-FILIERIS

DE2025\_06\_24\_06

M. le Maire donne la parole à Mme Laurence NEUMAYER, 1<sup>ère</sup> Adjointe

**Exposé des faits**

Alors que l'accès au système de santé continue de se dégrader, la CANSSM-Filiéris est devenue une offre de santé incontournable et de proximité sur notre région, la seule offre de santé structurée directement par une Caisse Nationale de Sécurité Sociale lui assurant ainsi un financement dédié ainsi qu'un pilotage national.

Restant particulièrement préoccupés par la nécessaire consolidation du réseau national de santé CANSSM-Filiéris, dont le devenir est l'objet de discussions nationales avec la CNAM sous l'égide du gouvernement et de sa Ministre du travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.

**CONSIDERANT** l'apport considérable de l'offre de santé de la CANSSM-Filiéris sur notre territoire en termes d'activités médicales, paramédicales et médico-sociales en faveur de la prise en charge solidaire de nos populations, notamment les plus fragilisées.

Sur proposition du Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander solennellement au gouvernement :

- **D'AUTORISER** immédiatement une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) entre l'Etat et la CANSSM-Filiéris pour la période pluriannuelle 2025-2028

- **DE GARANTIR** par cette COG, les moyens budgétaires de fonctionnement et d'investissements pluriannuels permettant de garantir la pérennité, le développement de ses missions, le recrutement indispensable des personnels et professionnels de santé en réponse aux besoins de nos populations.

Oeting, le 24 juin 2025

Le Maire, Germain DERUDDER



La secrétaire de séance, Nathalie ADAM

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché,

Informé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.